#### MIGRATIONS INTERIEURES AU CONGO ET CROISSANCE URBAINE DE BRAZZAVILLE QUELQUES OBSERVATIONS A LA LUMIERE DU RECENSEMENT DE 1984-1985

#### Francis ANGLADE

Université Marien N'Gouabi - Département de Géographie

De 1974 à 1985 la population de Brazzaville est passée d'un peu plus de 300 000 habitants à près de 600 000, soit une croissance de plus de 6 % l'an, durant cette période. La croissance naturelle n'est à l'origine que d'environ la moitié de cet accroissement, l'autre part étant due à une colonne migratoire fortement positive. Toutefois, même si les migrations extérieures, celles de Zaïrois par exemple, représentent une part non négligeable de ces mouvements, nous nous sommes attaché aux seules migrations intérieures à destination de Brazzaville, nous intéressant ainsi, surtout, à l'influence de Brazzaville sur son propre espace national.

Brazzaville est une ville de création récente : peuplée de 50 000 habitants en 1945, de 120 000 en 1961, de 300 000 en 1974, et de 600 000 au début de 1985, elle est un peu comme tant d'autres villes en Afrique, le symbole d'une urbanisation remontant seulement à 3 ou 4 générations, et qui s'accélère actuellement. En 1974, 477 o/oo des habitants étaient nés à l'extérieur, en 1985 ils ne sont plus, du fait du poids démographique de plus en plus grand de la capitale, que 450 o/oo dont 370 o/oo sur le territoire congolais.

Un tiers des Brazzavillois est ainsi aujourd'hui, constitué, soit d'individus issus d'autres villes du Congo et poursuivant leur "ascension urbaine" dans la capitale, soit d'ex-ruraux, se "citadinisant" progressivement. Brazzavillois? D'où viennent-ils? Que deviennent-ils?

Notre analyse s'articulera en trois parties d'inégale longueur. Une première partie definira assez brièvement les sources utilisées et les différents taux et coefficients calculés pour permettre des comparaisons. Une deuxième partie montrera les évolutions dans le temps et dans l'espace pour ces migrations internes à destination de Brazzaville. Une troisième partie, enfin, analysera les individus migrants, ce qu'ils sont et ce qu'ils deviennent.

## 1. UN POINT DE METHODOLOGIE

Les deux uniques sources sont tirées des deux recensements effectués au Congo : le recensement de 1974, et les données du sondage au 1/8 du recensement de 1984-85. Nous y avons puisé ce qui fera le fond de notre analyse : d'une part les lieux de naissance des Brazzavillois recensés en 1974 et en 1985, d'autre part leurs lieux de résidence antérieurs. Par ailleurs, c'est du recensement de 1985 (sondage au 1/8) que nous avons tiré des renseignements sur les situations individuelles (du point de vue de l'activité économique) et scolaires des migrants, et sur leurs comportements démographiques.

Le calcul de taux et coefficients s'est appuyé sur la double distinction suivante.

#### 1.1. Global et simple

- 1.1.1. Le terme "global" concerne la relation entre le lieu de naissance et la résidence à Brazzaville donc, au moment du recensement, c'est-à-dire soit 1974, soit 1985. Il implique donc qu'il y a eu au moins un déplacement, du lieu de naissance (s'il est différent de Brazzaville) vers la capitale, sans préjuger de la date du déplacement (qui peut être fort ancien, ou très récent), des déplacements intermédiaires, et de la durée d'installation à Brazzaville. Il reflète donc une tendance influencée par les "héritages" des migrations passées.
- 1.1.2. Le terme "simple" concerne la relation entre le lieu de résidence dans les 12 mois précédents le recensement, et la résidence à Brazzaville donc, au moment du recensement. Il est ainsi plus proche de la définition classique de la notion de "migration" qui, partant des effectifs de rentrants (immigrants) et de sortants (émigrants), donne le "solde migratoire" pour une période de référence précise.

#### 1.2. Taux et coefficients

- 1.2.1. Des taux de répartition sont calculés (en p. 1000) pour exprimer la provenance, en 1974 ou 1985 des populations issues de telle ou telle région du Congo par rapport à la population migrante issue du Congo au moment du recensement. Ils montrent ainsi dans quelle mesure telle ou telle région a contribué à alimenter les contingents de migrants vers Brazzaville.
- 1.2.2. Des coefficients d'attraction sont destinés à mesurer le poids de l'attraction de Brazzaville sur telle ou telle région par rapport à la population totale de cette région. Ainsi, les taux de répartition reflètent-ils les observations vues de

"l'observatoire" de Brazzaville, lieu d'arrivée des migrants. tandis que les coefficients d'attraction se placent dans les régions et secteurs (zones de départ) fournissant des migrants à Brazzaville.

- 1.3. Taux et coefficients utilisés
- Un coefficient d'attraction simple par région :

Coefficient d'attraction de X =

Effectif résident X 12 mois avant le recensement et résident à Brazzaville au moment du recensement.

Population totale de X au moment du recensement

- Un taux de répartition simple des migrants :

- Un taux de répartition globale de migrants :

Tableau 1 : TAUX DE REPARTITION SIMPLE DES MIGRANTS

Régions	!	1974	!	1985	!
	!		!		!
Pointe-Noire	į	132	!	252	!
Loubomo	1	35	1	61	!
Nkayi	!	12	!	31	. 1
Kouilou	!	5	!	12	:
Niari	!	36	!	32	!
Bouenza	!	74	!	68	!
Lekoumou	1	34	!	39	!
	1		1		!
Pool	<u> </u>	251	!	254	!
Plateaux	!	194	!	92	1
Cuvette	į.	164	!	86	. 1
Sangha	!	28	1	35	9
Likouala	!	35	1	39	!
	1		1		!
Congo urbain	1	179	!	345	!
Congo rural	. !	831	<u> </u>	655	!
	1		!		!
Ouest Congo	!	329	!	495	!
Nord Congo	!	421	!	251	!
	!		!		!
Ensemble	!	1000	!	1000	1

Note : Ouest-Congo représente les régions à l'Ouest du Pool Nord-Congo représente les régions au Nord du Pool

Tableau 2 : TAUX DE REPARTITION GLOBAL DES MIGRANTS

Régions	! 1974	! 1985 !
	!	!!!!!!
Pointe-Noire	! 53	! 80 !
Loubomo	! 13	! 27 !
Nkayi	! 3	! 10 !
Kouilou	! 5	! 9!
Niari	20	! 24 !
Bouenza	! 66	! 75 !
Lekoumou	! 23	! 21 !
Pool	! ! 426	! ! ! ! 436 !
Plateaux	! 192	! 148 !
Cuvette	! 159	! 128 !
Sangha	! 15	! 14 !
Likouala	! 25	! 28 !
	1	1
Congo urbain	! 69	! 117 !
Congo rural	! 931	! 883 !
-	1	!!!
Ouest Congo	! 183	! 245 !
Nord-Congo	! 391	! 318 !
	<u> </u>	!!!
Ensemble	! 1000	! 1000 !

Tableau 3: COEFFICIENTS D'ATTRACTION SIMPLE (pour 1000 habitants de chaque secteur)

Régions	!	1974	!	1985	!
Pointe-Noire	!	12	!	7	!
Loubomo	!	16	!	11	!
Nkayi	<u> </u>	5	!	8	!
Kouilou	1	1	ţ.	1,5	!
Niari	!	5	!	2	!
Bouenza	!	8	1	4	!
Lekoumou	!	7	!	5	1
Pool	!	17	!	12	!
Plateaux	!	26	!	7	!
Cuvette	į	19	!	5	!
Sangha	!	9	1	7	
Likouala	!	15	!	9	!
	!		!		!
Congo Urbain	!	11,5	1	8	!
Congo rural	! .	13	!	6	!
_	<u> </u>		!		!
Ouest-Congo	!	8	!	5.5	1
Nord-Congo	i	19	1	6,5	1
-				·	

# 2. <u>EVOLUTION DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE DES MIGRATIONS INTERNES A DESTINATION DE BRAZZAVILLE</u>

Une simple observation des trois tableaux ci-dessus et une brève analyse permettent de distinguer entre les tendances connues qui perdurent et celles qui connaissent un ralentissement, voire une inversion.

### 2.1. La part des migrations internes dans la croissance de Brazzaville semble diminuer par rapport à l'année

Nous l'avions noté en introduction : le poids plus grand de la population brazzavilloise par rapport à celle de l'ensemble du pays (23 % en 1975, mais 31 % en 1985) diminue d'autant l'importance "globale" des migrations de la seconde vers Brazzaville. Et en 1974, si 477 Brazzavillois sur 1000 étaient nés au Congo hors de Brazzaville, ils ne sont plus que 370 sur 1000 en 1985. Mais essayons de serrer de plus près la réalité en analysant les coefficients et taux "simples".

Ainsi, en 1974, 13 sur 1000 résidents au Congo hors de Brazzaville avaient subi l'attraction de cette dernière, c'est-à-dire que 13 individus sur 1000, quittant, soit leur ville et commune urbaine, soit leur centre secondaire, soit leur petit bourg ou village, avaient pris le chemin de Brazzaville pour y résider, dans les 12 mois précédant le recensement, soit en tout 12.900 personnes qui étaient venues grossir les rangs de la population brazzavilloise. En 1985, ils ne sont plus que 8700, soit près de 7 résidents au Congo sur 1000.

On observe donc cette première évolution, pas seulement parce que la part relative de la population "authentiquement" brazzavilloise par rapport à la population ayant récemment migré augmente, mais bien parce que l'attraction de Brazzaville sur son espace national diminue.

2.2. Contrairement à 1975, c'est le Congo des communes urbaines, villes de plus de 20.000 habitants, qui subit le plus l'attraction de Brazzaville.

En 1974, les régions associant des zones rurales, des centres secondaires, et des petites villes, de moins de 20.000 habitants avaient envoyé 10.600 migrants à Brazzaville, soit près de 12 personnes sur 1000. En 1985, elles n'ont plus fourni que 5.700 migrants, soit 6 personnes sur 1000.

En contrepartie les communes urbaines, villes de plus de 20.000 habitants, ont envoyé, en 1985, 3000 migrants à Brazzaville contre 2300 en 1974. Ainsi, en 1985, les grandes villes de plus 20 000 habitants sont passées en valeur relative, devant les zones rurales et les petits centres secondaires pour ce qui concerne le pouvoir attractif exercé par Brazzaville (voir tableau 3).

Le C.R.E.T.H. avait déjà noté que l'exode rural au Congo se faisait en deux temps : tout d'abord un départ du monde rural vers les centres secondaires, ensuite des centres secondaires vers les grandes villes. En ce qui concerne Brazzaville, il ne s'agit donc pas d'un renversement de tendance, mais plutôt d'une accentuation de cette dernière, l'attraction de Brazzaville sur les petites villes s'étant déplacée vers les villes plus grandes.

Conséquence directe de ce fait, la répartition des migrants vers Brazzaville, montre une progression spectaculaire des zones urbaines : en 1975, sur 1000 migrants arrivés depuis moins d'un an, ils étaient 180 à provenir de villes de plus de 20.000 habitants, mais 345, presque le double, en 1985. En contrepartie la part des centres secondaires et des zones rurales a diminué, dans la même période. de 890 o/oo à 655 o/oo.

Il est possible que ce soit l'épuisement du réservoir humain rural qui soit, en partie, la cause de cette évolution. Mais la première place que tend à prendre le monde urbain ne doit pas dissimuler une baisse parallèle du "réservoir urbain", puisque, en 1974. si 11 à 12 citadins sur 1.000 avaient été attirés par Brazzaville, en 1985 ils ne sont plus que 8. Alors. est-ce la un changement de comportement social vis-à-vis de Brazzaville, ou alors la concurrence de plus en plus ferme d'autres villes comme Pointe-Noire? Rappelons simplement que la croissance démographique de Pointe-Noire a été supérieure, de 1974 à 1985 à celle de Brazzaville, ce qui pourrait laisser présumer une attraction plus forte, mais notons aussi que la part d'espaces et d'hommes, ajoutée par l'extension des limites, au recensement de 1985 par rapport à celui de 1974, fut plus forte dans la grande ville portuaire que dans la capitale.

## 2.3. Les parts respectives de l'Ouest Congo et du Nord Congo tendent à se rapprocher.

Sur 1000 migrants à Brazzaville, de l'année écoulée, 420, donc près de la moitié, provenaient en 1974 des régions au Nord du Pool, mais ils n'étaient plus que 250 en 1985. Par contre, la part des régions de l'Ouest est passée de 330 à 495. Désormais la moitié de la population nouvellement brazzavilloise est formée d'individus issus des régions de l'Ouest, mais un quart seulement de celles du Nord. Il est vrai que ces totaux comprennent aussi les gens en provenance des trois villes de plus de 20 000 habitants, toutes à l'Ouest. Si l'on exclut ces dernières, la part de l'Ouest rural est de 150, aussi bien en 1974 qu'en 1985, et donc reste en dessous de celle du Nord. La configuration actuelle de la population brazzavilloise peut être résumée comme suit dans le tableau 4 :

Tableau 4

Su	r 1000	Brazzavill	lois	
Configuration	!	1974	!	1985
sont nés à Brazzaville	! !	520	!	545
sont n <b>és dans une</b> vill <b>e</b> congolaise	! !		! !	!
de 20.000 habitants	! !	27	! !	43 ! !
sont nés dans une région rurale ou des	! !	372	!	326 !
centres secondaires du Congo	! !		! !	<u> </u>
sont nés à l'étranger	!	72	!	71

Et si l'on veut serrer de plus près la part des migrations :

Tableau 5

Sur 1000 nouveaux Brazzavillois arrivés dans les 12 mois ! précédant le recensement !				
Nouveaux arrivants !	1974	! 1985 !		
Viennent des villes de! plus de 20 000 hab.	149			
Viennent des régions ! rurales ou des centres! secondaires congolais !	683	! ! !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!		
Viennent de l'étranger!	166	332		

Il faut noter, même si cela n'est pas l'objet de notre étude, la part assez grande des migrants venant de l'étranger.

Pourquoi ces déplacements ? Qui sont ces nouveaux Brazzavillois ? Quels sont leurs comportements au contact de la ville ? Bien sûr nous ne pouvons répondre à ces questions lors de cette étude. Mais nous allons essayer de poser quelques jalons qui déboucheront d'ailleurs plus sur des questions que sur des éléments de réponse.

#### 3. LA SOCIETE MIGRANTE

Nous nous sommes posé les trois questions suivantes, qui nous aident à suivre un peu les nouveaux migrants à Brazzaville dans leur état et dans leur devenir : dans quels quartiers résident-ils à Brazzaville ? quelle est leur situation scolaire et professionnelle ? Enfin, quel est le taux de fécondité, par âge, des femmes migrantes à Brazzaville ? Certes, même si nous répondons avec exactitude à ces questions, cela ne nous permettra pas de cerner cette société migrante, néo-brazzavilloise, mais tout au moins aurons-nous quelques éléments de réflexion sur trois éléments essentiels concernant la vie en groupe : l'habitat, la situation scolaire ou professionnelle qui permet de prévoir, ou d'estimer la raison du déplacement vers Brazzaville, enfin, le comportement démographique qui constitue, de la part des migrants, une sorte de "feed-back" de leur contact avec Brazzaville.

- 3.1. Les quartiers de résidence des néo-Brazzavillois
- 3.1.1. Les quartiers Makélékélé, Moungali, Ouenzé et Talangaï ont accueilli en 1984, près de 4 migrants sur cinq.

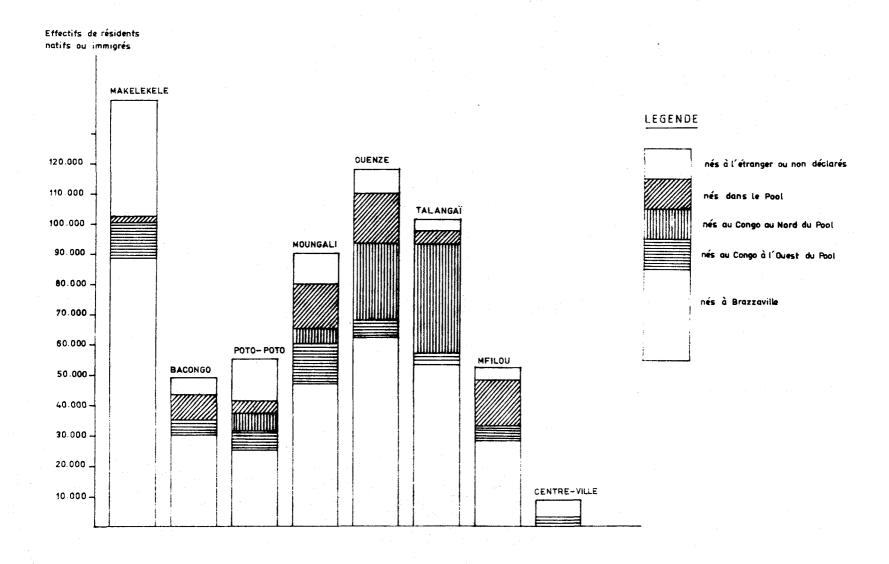
Il est vrai que nous avons là. à la fois, les quartiers les plus peuplés de Brazzaville et ceux qui connaissent les croissances démographiques les plus fortes. Makélékélé d'une part, et Moungali, d'autre part, arrivent largement en tête puisque 1 migrant de 1984 sur 2 est alllé s'installer dans un des deux quartiers. Les données qui nous permettraient de donner des précisions manquent, mais ce n'est probablement pas l'ensemble de chacun des quartiers qui a reçu les migrants, et c'est certainement dans quelques secteurs particuliers de l'un ou l'autre que se sont concentrés les arrivants.

Par contre, Bacongo et Poto-Poto, les deux vieux quartiers de la ville coloniale ont reçu peu de migrants. Ce sont d'ailleurs les deux quartiers qui ont connu la plus faible croissance démographique de 1974 à 1985 : rareté de parcelles libres, forte occupation de chaque parcelle. structure sociale beaucoup plus urbaine que semi-rurale, comme dans d'autres quartiers de Brazzaville, constituent peut-être des facteurs de résistance à l'introduction de nouveaux migrants.

Enfin, le Centre-Ville d'une part, le nouvel arrondissement de Brazzaville, et Mfilou, d'autre part, ont été, en 1984, les deux quartiers qui ont reçu le moins de migrants, et pour le Centre-ville le contingent de nouveaux arrivants est essentiellement composé d'étrangers parmi lesquels les Français (on s'en doutait), représente près de la moitié.

3.1.2. Suivant leur origine, Nord ou Ouest, les migrants congolais se répartissent différemment suivant les arrondissements de la ville.

Nous reprenons la définition de l'ouest et du nord, que nous avons donnée plus haut dans le tableau 1 : L'ouest représente l'ensemble des régions et communes situées à l'ouest du Pool, le nord est l'ensemble des régions situées au nord du Pool. Les arrivants en provenance du Pool lui-même se sont surtout concentrés à Makélékélé, et secondairement à Moungali, les vieux quartiers de Bacongo et Poto-Poto. d'une part, et le Centre-Ville et Mfilou d'autre part (ce qui peut paraître étonnant pour ce dernier) ont été plus imperméables à ce type de migrants. Les migrants en provenance de l'Ouest se sont répartis entre Moungali surtout, et d'une façon moindre, Makélékélé. La similitude de cette répartition avec les provenants du Pool est étroite, mais il est vrai que c'est essentiellement la partie ouest et sudouest du Pool qui a probablement fourni la quasi totalité des migrants.



La moitié des migrants en provenance du Nord a établi sa résidence à Talangaï qui se trouverait ainsi confirmé, s'il en était besoin, comme grand quartier des "Nordistes" à Brazzaville, le reste des arrivants en provenance des regions septentrionales se répartissant entre Ouenzé et Moungali.

La cause est donc bien entendue : les quartiers ouest de la ville sont "réservés" aux migrants occidentaux, les quartiers Nord aux migrants septentrionaux. Ce n'est pas nouveau, ni particulier à Brazzaville. Notons simplement que la ville joue ainsi son rôle de contact entre groupes séparés, sur le territoire national, par la distance (voir croquis 1).

3.2. Situation individuelle (professionnelle) et scolaire des migrants à Brazzaville

Pour analyser les situations individuelles et scolaires des migrants à Brazzaville nous avons tenu compte uniquement de la situation des individus de 10 ans et plus. De toute façon, le déplacement est le plus souvent lié à la migration des parents ou des tuteurs, donc à la situation individuelle de ces derniers.

3.2.1. Un taux de masculinité des migrants en provenance du Congo favorable aux hommes

Si sur l'ensemble des migrants, tant intérieurs qu'internationaux, il y a maintenant plus de femmes que d'hommes, la palme étant remportée par le Zaïre (seulement 75 hommes pour 100 femmes), pour les seuls migrants originaires du Congo, les hommes sont plus nombreux que les femmes (en ne tenant compte que des individus âgés de 10 ans et plus) puisqu'il y a 103 hommes pour 100 femmes ; ceci ne contribue guère à modifier le taux de masculinité de Brazzaville où il y a 101 hommes pour 100 femmes.

Le Congo urbain envoie plus de migrants hommes que de femmes à Brazzaville, mais, pour le Congo rural, le taux de masculinité est très proche de 1. Curieusement, certaines régions ou communes ont fourni beaucoup plus de migrantes, en 1984, que de migrants : c'est le cas de la Lékoumou (88 hommes pour 100 femmes), de (83 hommes pour 100 femmes) et surtout de Nkayi Likouala (moins 50 hommes pour 100 femmes). S'agit-il de femmmes qui vont de rejoindre à Brazzaville leur mari qui les avaient précédées lors d'une migration antérieure ? Si cela était le cas. cela signifierait corrélativement un tarissement du courant migratoire masculin (d'une manière relative) qui pourrait lui même préfigurer un tarissement du courant migratoire tout court. Il est difficile de se prononcer en l'absence d'éléments plus précis.

## 3.2.2. Les élèves représentent presque la moitié des migrants à Brazzaville originaires du Congo

Parmi la population de Brazzaville âgée de 10 ans et plus, les élèves représentent 38,8 %. Mais au sein de la population migrante originaire du Congo, ils sont près de 40 %. De là à penser que la poursuite de leur scolarité fut le principal motif de leur migration, il n'y a qu'un pas. Ce fait a été déjà souligné à plusieurs reprises : Le Ministère de l'Education au Congo est "responsable" de près d'une migration sur deux. Or si l'on se souvient qu'une migration temporaire, pour poursuivre des études, prédispose à la migration définitive, cela laisse présumer que ce mouvement est loin de se terminer.

A Brazzaville, 40,6 % de la population âgée de 10 ans et plus a été recensée, en 1984-85, comme population active, occupée ou non. De plus, si les chômeurs n'ayant jamais travaillé représentent 7,2% de cette population pour l'ensemble de la population brazzavilloise, ils sont 9,1 % de la population migrante de 1984. Donc des raisons professionnelles, et, entre autres, la recherche d'un emploi rémunéré de la part des jeunes n'ayant jamais travaillé, constituent ainsi une grande part des motivations de déplacement de la population migrante.

Ainsi la poursuite des études d'abord, qui affecte essentiellement les jeunes de moins de 20 ans, et ensuite, le travail avec, entre autres, la recherche par les jeunes là aussi d'une activité lucrative, sont les deux motivations essentielles des déplacements.

Ce sont de plus, et l'on pouvait s'y attendre, les villes (de plus de 20 000 habitants) qui envoient le plus d'élèves à Brazzaville puisque près de 45 % des migrants en provenance du Congo urbain sont des élèves. Le cursus scolaire, de l'école primaire au CEG, puis du CEG au lycée (les plus réputés à tort ou à raison se trouvent à Brazzaville) favorise cette concentration. Par contre, la recherche d'un travail y est un motif moins important.

Ce dernier motif a plus de poids pour le Congo rural, et il devient prépondérant pour l'Ouest rural et pour le Pool où 13,5 % des migrants de 10 ans et plus se sont déclarés chômeurs n'ayant jamais travaillé. Ainsi si l'aire d'attraction scolaire de Brazzaville, pour des raisons d'administration scolaire, est plus uniforme sur l'ensemble de l'espace national, l'aire d'attraction d'emploi est plus restreinte et se limite aux zones proches. On peut d'ailleurs observer la diminution de l'aire d'attraction d'emploi vers l'Ouest: sur l'ensemble des migrants envoyés par chaque secteur, ils sont 13,6 % dans les districts du Pool, à l'exception du district de Ngoma-Tsetse où ils sont 13.7 %, à la recherche d'un emploi. 12,6 % pour la Bouenza, 8,5 % pour la

Lékoumou, 6.8 % pour le Niari et seulement 2,6 % pour le Kouilou où Pointe-Noire, toute proche, offre d'autres possibilités. Vers le Nord, les choses sont moins claires, et, curieusement, c'est la Sangha qui paraîtrait le plus offrir donc au contingent de migrants des personnes à la recherche d'un emploi. Mais il est vrai que la faiblesse des chiffres rend ces derniers non significatifs.

### 3.3. Le comportement démographique des migrants

Il s'agit, bien sûr, du comportement nataliste. Des anomalies dans les données des tableaux de natalité ne nous ont pas permis de comparer, par groupe d'âge, la fécondité des femmes résidant à Brazzaville depuis plus de deux ans avec celle des migrantes nouvellement arrivées. Contentons nous de faire quelques remarques.

Si le taux de fécondité pour les femmes de 15 à 49 ans est, en 1984-85, de près de 129 o/oo, donc en baisse par rapport à 1974 où il était de 187 o/oo et à plus forte raison par rapport à 1961 où il atteignait 219 o/oo, il reste supérieur chez les "authentiques" Brazzavilloises, où il est de près de 131 o/oo par rapport à ce qu'il est chez les migrantes congolaises où il dépasse à peine 115 o/oo. Notons aussi que la seule tranche d'âge qui paraît présenter chez les migrantes un taux brut de fécondité supérieur à celui des vraies Brazzavilloises, est la tranche d'âge la plus jeune, c'est-à-dire 15-19 ans.

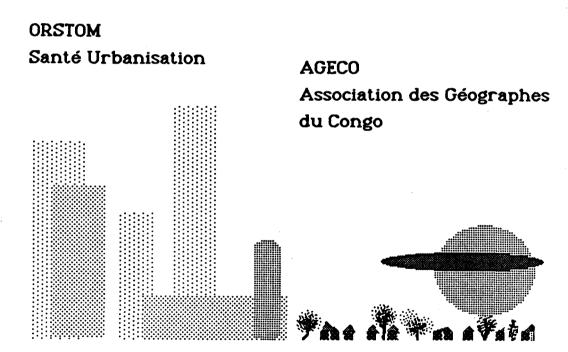
On peut donc imaginer le schéma suivant : les migrantes ont donc dans un premier temps un taux de fécondité moins élevé que l'ensemble des Brazzavilloises, sauf pour les plus jeunes (comportement rural ? traditionnel ?). Par la suite, les conditions de vie s'améliorant (et aussi les conditions d'accouchement), la fécondité augmente. Enfin, à long terme, elle baisse de nouveau suivant en cela la tendance 1961-74-85. Toutes ces informations demanderaient des enquêtes plus serrées utilisant, notamment, les données de l'état civil.

Brazzaville exerce un fort effet d'attraction sur les Congolais, citadins ou ruraux, effet qui contribue à son tour à modifier la physionomie démographique de la ville. C'est tout d'abord un grossissement du poids de la population brazzavilloise qui va bien au delà de la simple croissance naturelle. C'est aussi une transformation lente et continue des quartiers et de leurs habitants. Si les régions rurales ont tendance à envoyer vers Brazzaville les jeunes à la recherche d'un emploi, les villes fournissent surtout des élèves qui viennent grossir les effectifs scolaires, déjà surchargés, de la capitale. Les

structures scolaires et de l'emploi ne suivent plus. Et bien que l'on veuille observer un ralentissement, actuellement de l'"immigration" (au sens large) à Brazzaville, rien ne permet de prédire, étant donné la situation économique et sociale du Congo, si ce ralentissement va se poursuivre ou non.

# Journées d'Etude sur Brazzaville.

Actes du colloque Brazzaville, 25-28 avril 1986.



Publié avec le concours de la Mission Française de Coopération et d'Action Culturelle. Brazzaville. R. P. Congo.